

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2022
COMPTE RENDU SUCCINCT

Présents : Mmes et MM DARTEYRE R., LEVET A., PRIVAT C., DE FARIA C., MALFREY C., CLEMENT J-M., CHARLAT A., BOSCO C., LAMBERT R., SOLVIGNON A., CROZATIER D., DAVID J-M., JEANPETIT I., VERGER F, DESOLME P., PEREIRA E., LOURENCO C., SZARAZ A.

Procurations : JP. VAL pouvoir à R. LAMBERT, H. SANTIANO pouvoir à A. SOLVIGNON, N. BOSCO pouvoir à C. BOSCO, S. DESBONNETS pouvoir à C. DE FARIA

Absents : /

Aucune observation n'étant formulée sur le compte rendu de la séance du 7 février 2022, il est adopté à l'unanimité.

- BUDGET – Compte de gestion 2021** : *Le Conseil Municipal déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par Monsieur le comptable, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.*
- BUDGET – Compte administratif 2021** : *Après en avoir délibéré, M. le Maire s'étant retiré, le Conseil Municipal, à l'unanimité arrête le compte administratif tel que présenté.*
- BUDGET – Affectation du résultat 2021** : *A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme proposé.*
- BUDGET – Taux d'imposition 2022** : *Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote les taux d'imposition 2022 tels que proposés.*
- BUDGET – Budget prévisionnel 2022** : *A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2022.*
- ADMINISTRATION GENERALE – Candidature au projet SCOLAÉé** : *A l'unanimité, le Conseil Municipal confirme son souhait de s'engager dans un dispositif de rénovation des écoles communales et accepte que la commune candidate au projet SCOLAÉé porté par le Conseil départemental et l'Adhume*
- ENFANCE -JEUNESSE – Renouvellement du PEDT 2022-2024** : *Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le renouvellement du PEDT 2022-2024 et autorise Monsieur le Maire à signer la convention relative à sa mise en œuvre ainsi qu'au plan Mercredi*

A 21h10, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

